

HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: ohchr-registry@un.org

Objet : Demande de contributions sur les incidences sur les droits de l'homme des technologies nouvelles et émergentes dans le domaine militaire.

Le Secrétariat du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, au nom du Comité consultatif, a l'honneur de se référer à la résolution A/HRC/RES/51/22 du Conseil des droits de l'homme intitulée « incidences sur les droits de l'homme des technologies nouvelles et émergentes dans le domaine militaire ». La résolution est jointe en annexe pour faciliter sa consultation.

Dans cette résolution, le Conseil des droits de l'homme demande au Comité consultatif « de réaliser une étude dans laquelle il examinera les incidences sur les droits de l'homme des technologies nouvelles et émergentes dans le domaine militaire, tout en tenant compte des débats en cours au sein du système des Nations Unies, et de lui présenter cette étude à sa soixantième session ».

Lors de la préparation de cette étude, il a été demandé au Comité consultatif de solliciter les vues et les contributions des parties prenantes et de tenir compte des travaux pertinents déjà réalisés par celles-ci, notamment les États, les organismes, entités, fonds et programmes des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats respectifs, les organisations internationales et régionales, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, les organes conventionnels, les institutions nationales des droits de l'homme, la société civile, le secteur privé, les établissements universitaires, les initiatives multipartites et les autres parties prenantes concernées.

Pour faciliter la soumission des contributions, le Comité consultatif fait circuler le questionnaire ci-joint sur le sujet. Toute réponse au questionnaire ou contribution sur le sujet doit être envoyée au Secrétariat du Comité consultatif avant le 30 novembre 2023, soit par courriel à OHCHR-hreadvisorycommittee@un.org (en indiquant dans l'en-tête « Submission to the call for inputs on human rights implications of new and emerging technologies in the military domain »), soit par courrier postal à l'adresse suivante :

Secrétariat du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme OHCHR - Office des Nations Unies à Genève CH-1211 Genève 10, Suisse

Fax: +41 22 917 9011

Les soumissions seront publiées sur la page internet du Comité consultatif, à l'exception de celles qui contiennent une demande claire de ne pas être divulguées publiquement.

Le Secrétariat du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour renouveler l'assurance de sa plus haute considération.

Le 27 septembre 2023